



Communiqué

L'immeuble du Barbare rénové dans les règles de l'art

Le bâtiment du Barbare (Escaliers-du-Marché 27 – rue Pierre-Viret 5) compte au nombre des biens patrimoniaux de la Ville. D'où la volonté de la Municipalité d'en rénover façade et toiture d'après son allure d'origine du XVe siècle.

Fière de son patrimoine architectural, la Ville de Lausanne en prend soin. Pour preuve, la rénovation de l'emblématique immeuble du Barbare. Situé en plein centre historique et au bénéfice d'une note 2 au recensement architectural du Canton, ce bâtiment fera l'objet de travaux dès le printemps prochain, pour une durée d'environ un an.

Buts de l'opération : remettre le bâtiment aux normes techniques et améliorer son bilan énergétique, avec en ligne de mire l'ouverture du nouveau Barbare. La Ville profitera de ces travaux pour rénover les trois appartements existants et créer un logement de 2.5 pièces dans les combles.

Rénovation respectueuse du patrimoine

A ces travaux intérieurs s'ajoutera un retour à l'aspect d'origine de la façade – autrefois intégralement crépie dans une teinte claire – dans la continuité des autres bâtiments de la lignée, parmi lesquels l'immeuble du Barbare détonne actuellement quelque peu.

Isoler la toiture et remplacer les fenêtres constituent les seules améliorations possibles du bilan thermique portant sur l'enveloppe du bâtiment sans nuire à sa valeur patrimoniale. Par ailleurs, uniformiser la couverture en tuiles, bigarrée actuellement, contribuera à la fondre dans le camaïeu des toitures avoisinantes.

L'annonce de ces travaux, qui aboutiront à la réouverture du nouveau Barbare en 2021, devrait réjouir les aficionados de ce haut-lieu culturel, alternatif et engagé

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 21 315 52 00**

Lausanne, le 14 novembre 2019